

CHEMIN TORTIOT BOULOISES

02 48 50 52 06

PROJET PÉDAGOGIQUE

ÉTÉ 2024



À quel âge et comment les enfants peuvent-ils venir aux Bouloises ?

Les enfants accueillis sont âgés de 3 ans à 6 ans. Le centre de loisirs des Bouloises est une structure spécifique et adaptée pour la tranche d'âge maternelle. Ayant des caractéristiques et des besoins différents, les enfants sont répartis en 3 groupes d'âges et disposent d'un lieu de vie particulier et indépendant.

Les enfants peuvent fréquenter le centre soit :

- en journée complète (avec déjeuner) de 8 h 30 à 18 h.
- en demi-journée (sans déjeuner) le matin de 8 h 30 à 12 h 30 ou l'après-midi de 13 h 30 à 18 h.

Les parents peuvent accompagner ou venir chercher leurs enfants directement sur le centre :

- le matin de 8 h 30 à 9 h 30
- le midi de 12 h à 12 h 30
- l'après-midi de 13 h 30 à 14 h 30
- le soir de 16 h 30 à 18 h

Accueil avant et après centre : Tous les jours, un accueil avant et après centre est mis en place à l'école d'Auron à partir de 7 h 30 le matin jusqu'à 8 h 30 et le soir de 18 h à 18 h 30. Cet accueil est sous la responsabilité d'animateurs employés spécifiquement pour cette mission. Cette prestation est payante le matin de 7 h 30 à 8 h 30 pour les familles.

Pour se rendre au centre de loisirs depuis son quartier, **il est possible d'emprunter une des lignes de car spécifiques** au centre. Les parents doivent veiller à accompagner leurs enfants avant la montée en car et à les prendre en charge à la descente.



Comment se déroule une journée ?

À partir de 9 h : départ des circuits de cars dans les différents quartiers.

9 h 30 à 9 h 40 : arrivée des cars. Les enfants sont répartis par groupes d'âges et accompagnés dans leur lieu de vie respectif. Mise en place, par lieu, d'un temps d'accueil en attendant l'arrivée de tous les enfants.

9 h 45 : Répartition des enfants par animateur.

10 h à 11 h 30 : Temps d'activités

De 11 h 30 à 12 h : Rangement des activités, passage aux toilettes, temps calme avant repas.

12 h : Déjeuner.

À partir de 13 h 30 : Temps de repos pour les Petits qui en ont besoin ou temps calme.

13 h 30 - 14 h 30 : Pour les Moyens et les Grands, aménagement de pôles de jeux et d'espaces de repos.

14 h 30 : Reprise des activités pour les Moyens et les Grands.

Jusqu'à 15 h 45 : Lever échelonné des Petits et prise en charge pour des activités diverses.

À partir de 16 h : goûter sur les lieux de vie ou lieux d'activités.

16 h 45 à 17 h 25 : Préparation du départ, retour au calme avec l'animateur et restitution des affaires personnelles.

17 h 30 : Rassemblement des enfants par ligne de car.

17 h 40 : Départ des cars. Prise en charge des individuels dans leur bâtiment respectif.

De 18 h à 18 h 30 : Retour des enfants en car dans les différents quartiers de la ville.

Qui encadre les enfants ?

Une équipe de direction diplômée BEATEP :

Elle élabore le projet pédagogique, assure sa mise en œuvre, valide les projets d'animations et les activités qui en découlent. Elle gère l'ensemble des équipes et la structure. Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Une équipe d'animateurs, diplômés BAFA et CAP petite enfance ou en formation :

Elle élabore le projet d'animation découlant du projet pédagogique et propose toutes les activités du séjour. Les animateurs assurent l'encadrement des enfants (1 animateur pour 8) et mettent en place des activités adaptées à la tranche d'âge. Parmi eux, 3 animateurs assurent les missions de coordinateurs de groupes d'âge. Ils élaborent les projets d'animation et assurent le suivi pédagogique. Ils sont en lien direct avec l'équipe de direction.

Une secrétaire :

Elle assure l'administratif, l'accueil téléphonique et l'accueil des familles. Elle donne aussi les premiers soins en cas de « bobos » et a un rôle sécurisant auprès des enfants.

Une équipe d'agents de service :

Elle assure les services du déjeuner, du goûter et l'entretien des locaux.

**L'Accueil Collectif
de Mineurs
« LES BOULOISES »
est une structure
du Service Loisirs
Éducatifs de la
Ville de Bourges.**



Dans quel cadre et quels espaces les enfants évoluent-ils ?

Le centre est implanté sur un parc ombragé de six hectares. Il comprend des aires de jeux, un espace de jeux d'eau, un garage à vélos avec une piste cyclable.

Les locaux :

Un bâtiment administratif composé d'un bureau, d'un poste de soins et d'une régie centrale.

Un restaurant divisible en 3 espaces et sa cuisine.

Les lieux d'activités :

Les enfants sont accueillis par tranches d'âges dans des bâtiments spécifiques :

Celui des Petits avec 3 salles d'activités polyvalentes.

Celui des Moyens avec 3 salles d'activités polyvalentes, une cuisine pédagogique, une grande salle d'expression et une mezzanine aménagée en espace lecture et jeux.

Celui des Grands avec 3 salles d'activités polyvalentes, une salle d'expression, et un espace jeux.

Quels sont les orientations éducatives et les objectifs pédagogiques ?

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire :

- Proposer une ouverture culturelle et sportive, tout en faisant découvrir la richesse des différents équipements de la ville.
- Sensibiliser à la citoyenneté en mettant en place une pédagogie qui valorise le choix de l'enfant.
- Sensibiliser les enfants à la transition écologique et à la qualité de vie pour la préservation des ressources.
- Favoriser le vivre ensemble pour expérimenter l'autonomie et la vie collective.

Les objectifs du centre de loisirs :

Favoriser la socialisation et l'intégration de chaque enfant :

- Favoriser l'accueil en petit groupe.
- Mettre en place un lieu d'accueil chaleureux et rassurant pour chaque groupe.
- Favoriser l'écoute et le dialogue.
- Mettre en place des activités et des moments d'échanges avec les autres groupes.
- Apporter une attention particulière pour tous les enfants de son groupe.

Créer toutes les conditions pour que l'enfant puisse s'épanouir :

- Tenir compte des besoins et des capacités des enfants.
- Respecter le rythme de vie des enfants.
- Proposer des activités diversifiées et ludiques.
- Susciter la créativité, le plaisir et l'imaginaire de l'enfant.
- Permettre à l'enfant de réussir en l'aidant à exploiter ses potentialités, en valorisant ses efforts et ses progrès.

Développer l'autonomie de l'enfant par une pédagogie adaptée aux différents âges :

- Permettre à l'enfant de s'approprier les lieux.
- Développer des activités qui aideront l'enfant à s'informer, s'exprimer, choisir et agir.
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes ou d'actions de la vie quotidienne adaptés à son âge.
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses envies.
- Instaurer des règles de vie avec les enfants de façon ludique et positive.

Sensibiliser à l'écocitoyenneté :

- Apprendre à connaître et comprendre la nature qui nous entoure.
- Découvrir l'environnement proche (ACM) afin de bien le connaître (ex : les végétaux, les essences, les animaux...).
- Agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de la nature.
- Prendre soin de cette harmonie en respectant le travail des jardiniers (ex : éviter de marcher dans les massifs, ne pas abîmer les végétaux...) respecter les animaux et insectes qui vivent sur le centre (ex : ne pas perturber leur vie quotidienne...).
- Être respectueux de son environnement en le préservant par des gestes et attitudes responsables.
- Adopter des comportements responsables comme éteindre les lumières quand on sort d'une salle, utiliser les poubelles en respectant le tri.

PROJET D'ANIMATION ACM LES BOULOISES

ÉTÉ 2024

SEJOUR

DU LUNDI 10 JUILLET AU VENDREDI 28 AOÛT



PATOUILLER AVEC LES ARTS

Cette année, « LES PATOUILL'ARTS » vont débiter leur tournée d'été du 8 au 12 juillet aux Bouloises pour offrir aux enfants des activités autour de l'ART et de la NATURE. Il s'agit d'une base de loisirs éphémère pour les petits (mis en place par les FRANCAS du Cher) adaptée aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge, afin de permettre aux enfants d'accéder à des pratiques artistiques de qualité qu'ils soient en capacité de réaliser. « L'envie de faire avec ses mains et le lien à la nature sont vite apparus comme une évidence, la base de loisirs est donc un endroit où « patouiller avec les arts » est le maître mot ! »

Les vacances se poursuivront dans la même dynamique et différents espaces extérieurs seront aménagés :

- Espace pour jouer avec l'eau.
- Espace des sens.
- Espace de manipulation.
- Espace d'observation des petits bêtes.
- Espace détente : livres, musique douce...
- Espace créatif : modelage, peinture...
- Espace jeux surdimensionnés...

Les enfants expérimenteront ces espaces tout au long de la journée. Des rencontres inter groupes d'âges favoriseront l'entraide et le vivre ensemble.

Afin de sensibiliser les enfants à la CULTURE, nous leur permettrons la découverte de lieux culturels et d'événements tels que :

- Les musées.
- D'artistes en lien avec la nature et les arts (intervenants PATOUILL'ARTS) au mois de juillet.
- Le Paris Mozart Orchestra (au mois d'août).
- Des espaces verts, des jardins de la ville, des marais.
- Ils découvriront aussi des lieux sportifs :
- Le centre nautique : jeux d'eau et natation.
- Le gymnase du Prado : activité escalade.
- Journée pique-nique à la Maison de l'eau de Neuvy sur Barangeon.
- Journée pique-nique au Parc animalier de Charenton du Cher.

Nous favoriserons L'ÉCOCITOYENNETÉ en leur permettant la découverte des îlots de fraîcheur comme :

- La plage du Val d'Auron.

Nous permettrons enfin aux familles de participer à la vie du centre en organisant des temps conviviaux. Les jeudis 18 et 25 juillet, le mardi 6 août de 16 h 30 à 18 h.

